

Vente par.....  
à .....  
Commune de BRETEVILLE SUR LAIZE  
- Section E n°...

**DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR**  
*issus d'une ZAC*  
*Loi MACRON*

**ZAC Le Grand Clos**

**BRETEVILLE SUR LAIZE**

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. »

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte... »

**ZAC :** "Le Grand Clos"

Approbation du dossier de réalisation en date du 24/10/2019

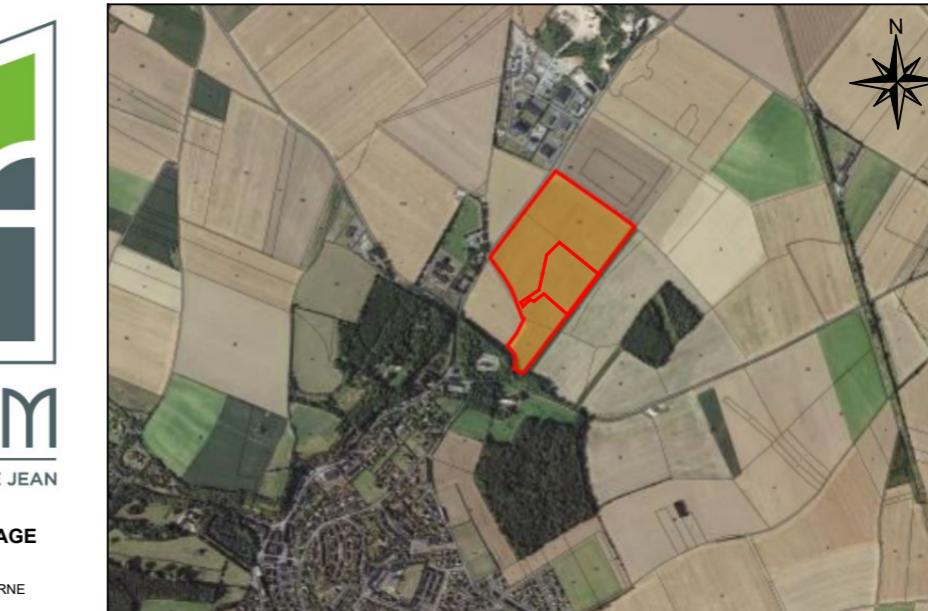
Lot n°N160 **SURFACE** S= 350 m<sup>2</sup>

**SURFACE PLANCHER** S= 160 m<sup>2</sup>

- résulte du bornage EFFECTUÉ le .....



**MAITRE D'OUVRAGE**  
**FONCIM**  
34 Grande Rue  
14 123 FLEURY SUR ORNE  
Tél : 02 31 38 94 94  
terrains@foncim.fr



**Lot n°N160** - Superficie : 350 m<sup>2</sup> Surface de plancher : 150 m<sup>2</sup>  
Cadastral - Section E n°...

Le plan de vente du lot indique :

En limite Nord Est : 14.00 m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération  
En limite Sud Est : 25.00 m en bordure de la parcelle E n°..... (lot N160)  
En limite Sud Ouest : 14.00 m en bordure des parcelles E n°s ..... (lots N161-N163)  
En limite Nord Ouest : 25.00 m en bordure de la parcelle E n°..... (lot N158)

Dressé le 21 Novembre 2025 par

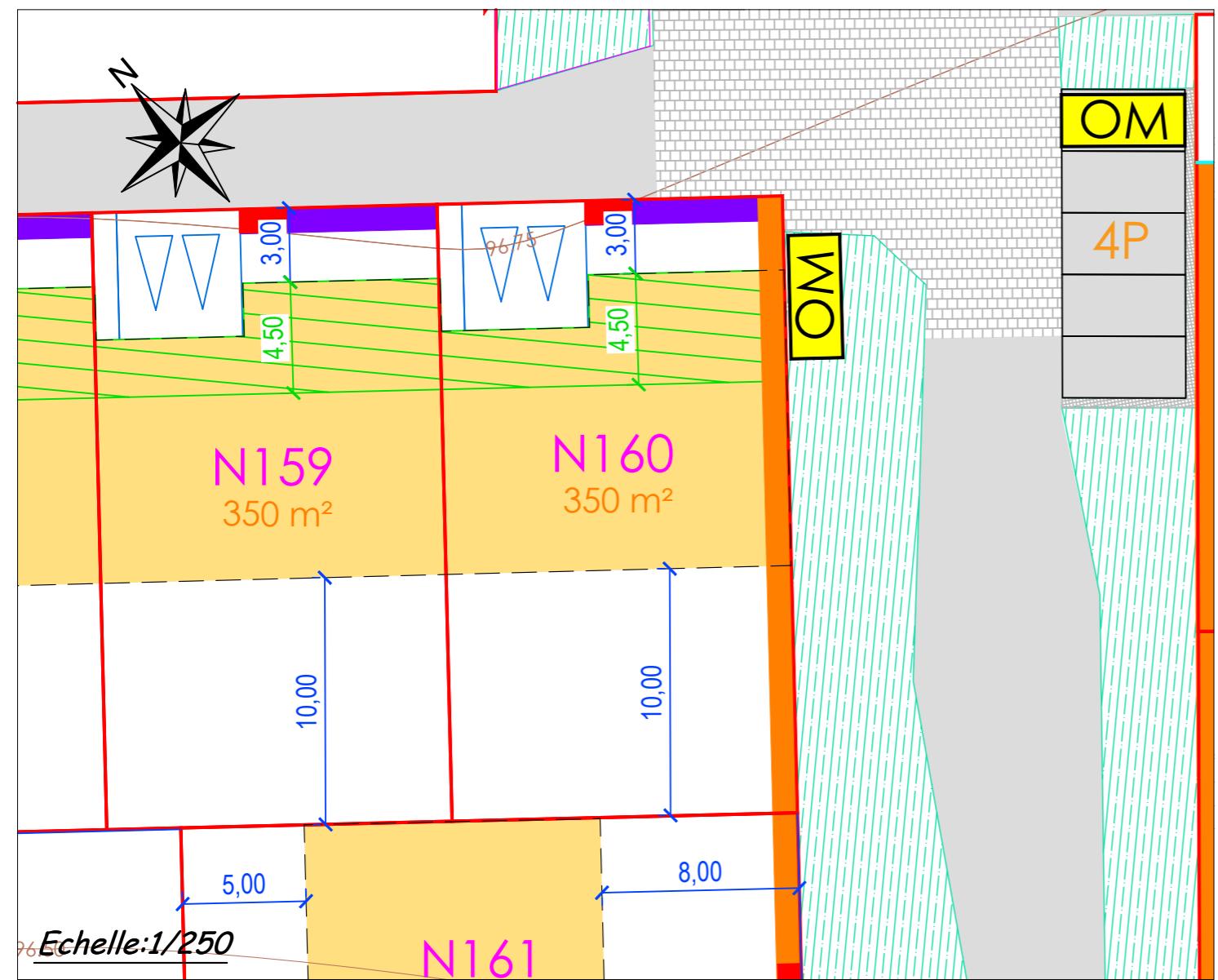
Vincent DELALANDE  
Géomètre-Expert à FLEURY SUR ORNE

Signature :

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes  
Signature de l'acquéreur



## PLAN DES SERVITUDES



#### **LEGENDE**

- Limite de lot
  - Haie boisée (à la charge de l'acquéreur)  
H 2 m - essences arbustives et arbres de haut jet
  - Haie fleurie basse (à la charge de l'acquéreur)  
H 1.5 m - essences 2/3 caduques-1/3 persistants
  - Haie champêtre (à la charge de l'acquéreur)  
H 2.0 m - essences caduques majoritaire
  - Haie d'arbustes à petits fruits comestibles (à la charge de l'acquéreur) H 1.5 m - essences caduques majoritaire

**Accès** Localisation obligatoire de l'entrée charretière  
à la charge de l'acquéreur  
(6m de large maximum x 6m de long minimum)

6

- 1** Numéro de lot  
**362 m<sup>2</sup>** Surface de lot

Réseaux divers

### Position indicators

EDE- Ede

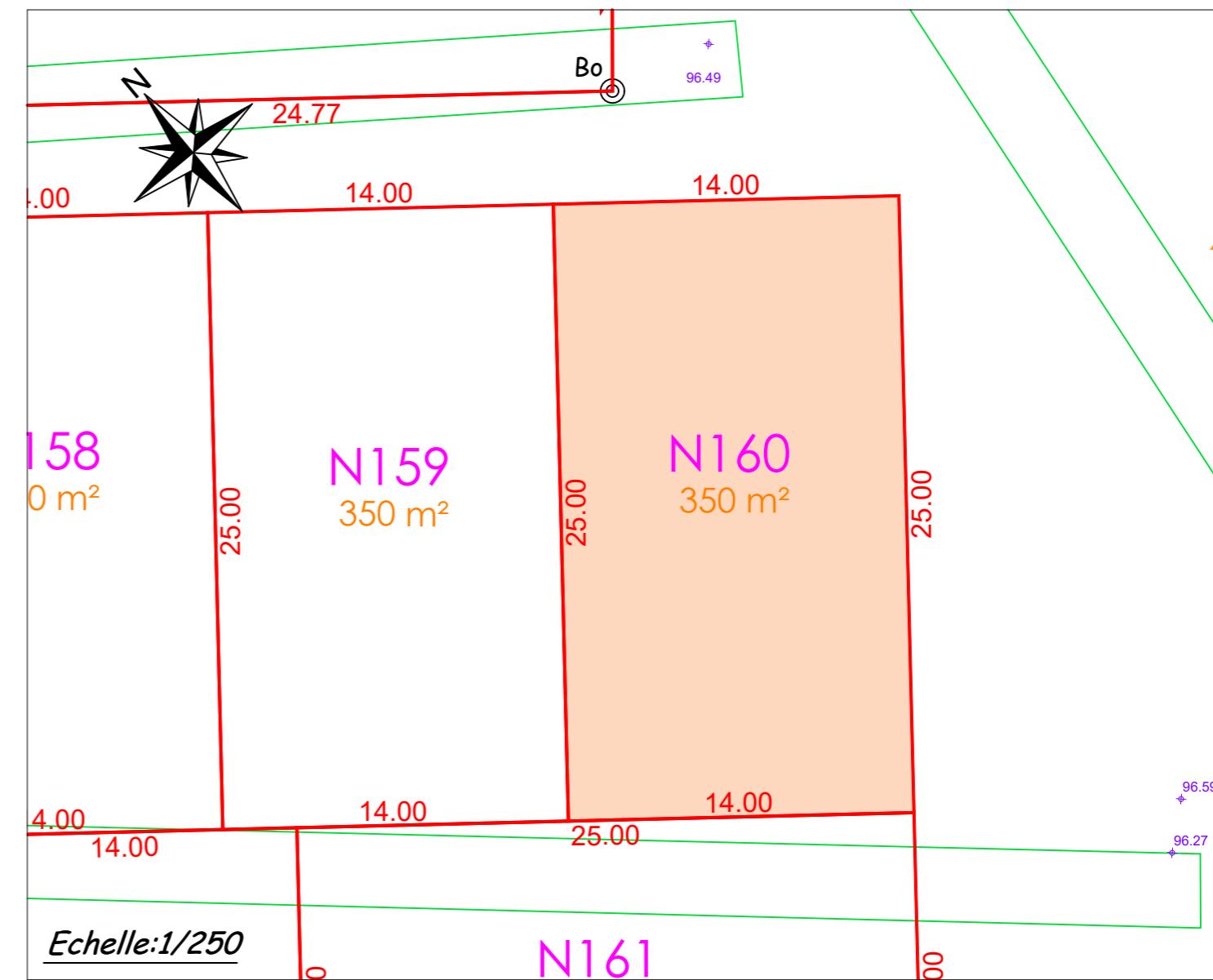
EDT Edi portable telecom

-  Candélabre  Aire de dépôt des ordures ménagères

  - Les emplacements des coffrets, branchements et attentes sont positionnés suivants les plans de recollement établis par les entreprises de travaux - L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.

S:\Dossiers\dossiers 2016\161158 BRETEVILL F SUR LAIZE\DESSIN\161158 dwg

# PLAN DE BORNAGE



## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Les surfaces et cotation ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

## **FOUILLES ARCHEOLOGIQUES**

- ⊕ 94.30 Cote fouilles archéologiques
  - Tranchées de diagnostic
  - Fouilles

Lot n°N160

---

Superficie · 350 m<sup>2</sup>

Surface de plancher : 150 m<sup>2</sup>  
Cadastral - Section E n° ...